

Réf: Dossier 380522

Avis de constitution

SOCIETE « KIDRO SERVICES ET CONSULTING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIDRO SERVICES ET CONSULTING

»

Objet : PROMOTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PARAPHARMACEUTIQUES; BATIMENTS; TRAVAUX PUBLICS; HOTELLERIE ET RESTAURATION; DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet sociale: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fond de commerce; la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) M OUATTARA KIDRO BERNABE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02195 du 05/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13828/GTCA/RC/2025 du 05/03/2025

